

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

VOL. VIII.

15 AOUT 1909

No. 16

Numéro spécial: Ce numéro, par exception, contient 20 pages.

SOMMAIRE—Ecoles, missions et colonisation—A Sainte-Anne des Chênes—
Nominations ecclésiastiques—L'Union Métisse St. Joseph de Manitoba—
Centres français dans le diocèse de St. Boniface en 1909—"Manuel du Ci-
troyen Catholique"—Les Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I.—Visi-
te pastorale et Confirmation—Vègreville, Alta.—Ding! Dang! Dong!—
R. I. P.

ECOLES, MISSIONS ET COLONISATION.

Les graves documents que nous publions aujourd'hui sont d'une
extrême importance. Ils touchent à trois questions vitales pour l'a-
venir catholique et français dans l'Ouest Canadien.

PROTESTATION DES PRETRES SECLERIERS DU DIOCESE DE
PRINCE-ALBERT.

PRINCE-ALBERT, SASK., 8 JUILLET, 1909.

A Sa Grandeur Monseigneur Pascal,
Evêque de Prince-Albert.

MONSEIGNEUR,

Avant de la livrer à la publicité, nous avons cru de notre de-
voir de déposer aux pieds de Votre Grandeur la protestation suivan-
te, que nous envoyons également à Son Excellence le Délégué A-
postolique et à Sa Grandeur Monseigneur Largevin, Métropolitain:

Les quelques prêtres qui forment le clergé séculier du jeune
diocèse de Prince-Albert en Saskatchewan, réunis pour les exerci-
ces de la retraite pastorale, ont jugé à propos, pour sauvegarder
leur honneur et dégager leur responsabilité personnelle de protester
contre les écrits et les paroles d'un prêtre nouvellement arrivé dans
leurs rangs.

Il est faux de dire que la législation scolaire dans le Nord-
Ouest soit satisfaisante pour des cœurs catholiques. Dans les centres

catholiques, il est vrai, le catéchisme peut être enseigné dans l'école, soit par l'instituteur, soit par le prêtre, soit par toute autre personne approuvée par les commissaires, de trois heures et demie à quatre heures. De plus, à la rentrée des classes, on pourra placer entre les mains des enfants la série des livres catholiques approuvés pour les écoles d'Ontario.

C'est là le maximum des concessions faites à l'enseignement catholique dans nos écoles publiques de la Saskatchewan.

Que l'un d'entre nous se déclare satisfait de cette législation, le fait est possible; pour nous, nous déclarons que nous ne le sommes pas et ne pouvons pas l'être.

Faux aussi de prétendre que les missions sauvages sont abondamment pourvues de toutes les ressources qui leur sont nécessaires et que toutes les offrandes pour les missions doivent être dirigées vers les nouvelles paroisses fondées par les blancs. — The indian and half-breed missions are fairly well provided for, while our missions among the white settlers are absolutely destitute of everything. Secular clergy and help are specially wanted... (May 27, 1909.)

Sans doute, dans nos nouvelles paroisses où tout est à créer, presbytère, église, vases sacrés, ornements, mobilier d'église, nous avons beaucoup à lutter contre les difficultés matérielles, et le plus grand nombre d'entre nous vit bien pauvrement, mais nous aimons à reconnaître que nos vaillants confrères qui évangélisent les sauvages dans les missions du Nord, loin de toute civilisation, sont plus à plaindre et plus méritants que nous: nous ne voudrions jamais bénéficier de la générosité publique à leur détriment.

Nous estimons que l'œuvre de la colonisation dans le Nord-Ouest est une belle œuvre.

Que nos frères catholiques de la province de Québec, au lieu d'émigrer aux États-Unis, viennent renforcer nos rangs. Ils rencontreront ici des avantages matériels incomparables. En choisissant bien leur place, ils trouveront bien des prêtres pour les recueillir et les évangéliser; et si la situation scolaire ne donne pas toute satisfaction, ils comprendront, par ce que nous avons dit, qu'elle est préférable encore à celle des États-Unis.

Mais nous voulons que cette colonisation se fasse par des procédés honnêtes; l'Ouest canadien offre assez d'avantages sans qu'il soit nécessaire d'attirer les gens par des promesses irréalisables.

Surtout, nous ne voulons pas que la colonisation catholique soit l'occasion de spéculations éhontées.

J.-C. Sinnett, St-Ignace,
P.-E. Myre, St-Isidore,
L. Perronet, Ste-Solange,
L. Voisin, Bonne Madone,

S.-B. Bourdel, St-Regatien et St-Donatien,
T.-H. Schmid, Lac Canard,
P. Barbier, Domrémy,

H. Chauvin, Marcelin, P. Esquirel, Lac Brochet,
 J.-B. Julien, St-Hippolyte, L. Leduc, St-Patrice,
 D.-M. Gamache, Kelvington, P. Le Floch, St-Brieuc, absent.

LETTRE DE S. G. MGR L'ARCHEVEQUE AUX PRETRES SECLERIERS
 DU DIOCESE DE PRINCE-ALBERT.

SAINT-BONIFACE, 26 JUILLET, 1909.

A Messieurs les prêtres séculiers du diocèse de Prince-Albert, signataires d'une importante protestation du 8 juillet 1909.

CHERS MESSIEURS,

Le travail si absorbant de la visite pastorale m'a privé du plaisir d'accuser plus tôt réception de votre important document collectif par lequel vous donnez la note juste sur la situation scolaire dans la Saskatchewan, sur la colonisation et aussi sur les besoins pressants des missions sauvages. Vous aviez autorité pour parler puisque tous vous comptez plusieurs années d'expérience dans le pays, et le fait d'avoir envoyé tout d'abord votre intéressant document à votre vénérable Evêque et à Son Excellence le Délégué Apostolique prouve le bon esprit qui vous anime.

Vous avez eu raison de dire que nous ne pouvons pas être satisfaits de la situation scolaire dans la Saskatchewan aussi bien que dans l'Alberta, parce que les écoles sont neutres en principe, et il est à désirer que les écrits de feu Mgr Taché, d'illustre mémoire, du T. Révérend Père Leduc, O. M. I., V. G., et les discours prononcés au Parlement d'Ottawa par Sir Wilfrid Laurier et l'Honorable Fitzpatrick, pour appuyer la première clause nous garantissant tous nos droits scolaires, sans parler des aveux de nos adversaires dans l'Ouest et dans Ontario, aient plus d'autorité pour convaincre les gens intelligents et bien disposés que les écrits si regrettables de Monsieur l'abbé Bérubé.

Je vous remercie cordialement, chers Messieurs, d'avoir si bien défendu les héroïques missionnaires Oblats qui ont fait et continuent de faire une si belle œuvre au milieu des Indiens. Le même personnage ecclésiastique voudrait-il les prendre par la famine?

Enfin, ce que vous dites de la colonisation catholique par nos compatriotes de Québec est fort juste. Nous ne demandons pas que l'on se dépouille pour nous; nous voulons la Province de Québec plus forte, plus populeuse, plus puissante que jamais; mais nous désirons que nos compatriotes désireux de posséder des terres fertiles viennent prendre leur bonne part des richesses de cet Ouest Canadien ouvert à la civilisation par nos pères venus des bords du St-Laurent. "La où le père a passé passera bien l'enfant." Il n'y a pas le moindre doute que l'Ouest offre de grands avantages matériels, comme le prouve un grand nombre d'Européens et de Canadiens-Français

qui y ont fait fortune; et je suis convaincu que beaucoup de fils de cultivateurs, effrayés du travail de défrichement de la forêt, mais attachés à la culture du sol, se tailleraient facilement un beau domaine, s'ils venaient dans nos régions. Les colons heureux et prospères abondent; les découragés sont rares! Il y a même lieu d'espérer que les discussions des journaux augmenteront le courant d'immigration de notre peuple désireux de venir voir un pays que les uns vantent et que d'autres cherchent à discréditer.

Nous supplions les nôtres de ne pas nous abandonner alors que d'autres veulent notre effacement et désirent récolter là où ils n'ont pas semé.

Ce n'est pas au moment où certains personnages semblent vouloir déplacer l'axe catholique du Canada que les nôtres de Québec doivent désespérer de nous et réjouir nos adversaires.

La Province de Québec n'a-t-elle pas été depuis un siècle (1818 — 1918) et n'est-elle pas encore aujourd'hui la grande pourvoyeuse de missionnaires, de nos communautés religieuses et de secours d'argent pour nos paroisses, nos missions, nos œuvres? Et s'il s'agit de voler au secours des Ruthènes menacés dans la foi, où trouverons-nous ailleurs que dans Québec des prêtres de bon vouloir prêts à se dévouer au milieu d'eux?

Rien d'étonnant que nous ayons alors de si chaudes sympathies et dans le vénérable épiscopat et dans le patriotique clergé, et chez les bons fidèles de Québec.

J'arrivé de la visite pastorale de plus de trente paroisses françaises bien organisées, où les nôtres conservent leur foi et leur langue; et il m'a semblé entendre sortir de chacune d'elle une voix qui répondait à ceux qui seraient tentés de désespérer de nous: "*Non moriar, sed vivam et narrabo opera Domini.*" "Je ne mourrai pas, mais je vivrai et je chanterai les œuvres du Seigneur." Et il y a plus de soixante paroisses françaises dans le seul diocèse de St-Boniface.

Avec des prêtres comme vous, chers messieurs, nos compatriotes, sans avoir les mêmes avantages que dans Québec, conserveront certainement leur religion et notre belle langue française dans ces régions nouvelles, prolongement de la patrie canadienne.

A ceux qui nous parlent d'une représentation amoindrie à Ottawa nous répondons que les nôtres restent assez puissants pour se protéger et nous protéger nous-mêmes, s'ils s'unissent sous le drapeau de la foi, et il ne faut pas oublier le rôle que nous jouons dans les législatures locales.

Certes, Québec est tout pour nous, puisqu'il est notre raison d'être comme groupe à part et ayant des droits acquis dès les premiers temps de la découverte du pays; mais ce n'est pas l'affaiblir que de lui demander son surplus de population alors qu'une puissance

ce mystérieuse pousse les nôtres vers l'Ouest comme l'a remarqué l'illustre économiste, M. Rameau de St-Père, le plus grand ami des Canadiens-Français en France.

Soyez donc mille fois bénis, chers et dignes messieurs, d'avoir travaillé si efficacement en faveur de trois grandes causes: vous prouvez par là combien est grand et fécond le sacerdoce catholique quand il s'inspire des pensées de la foi et du vrai patriotisme, au lieu de mettre sa plume au service d'un parti politique et d'égarer l'opinion publique pour un peu plus de trente pièces d'argent.

Je vous remercie et je vous bénis, chers et dignes messieurs, de toute l'effusion de mon cœur.

"*Bene scripsistis.*"

† ADELARD, O. M. I.,

ARCHEVEQUE DE ST-BONIFACE.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE S. G. MGR PASCAL,
EVEQUE DE PRINCE-ALBERT.

Au cours d'une lettre adressée au directeur du *Catholic Register and Canadian Extension*, en date du 28 juin, S. G. Mgr l'Evêque de Prince-Albert écrit ce qui suit au sujet de la remarque de M. l'abbé Bérubé concernant les missions indiennes:

"Je désire ajouter un mot en réponse à une remarque faite il y a quelque temps dans votre journal par M. l'abbé Bérubé, de Vonda, concernant les missions indiennes des Pères Oblats. Cette lettre est, pour dire le moins, exagérée et de nature à faire un tort grave aux Pères Oblats, qui pendant soixante ans se sont sacrifiés pour les missions du Nord-Ouest du Canada. Ils ont encore la charge de tous les Indiens jusqu'au pôle nord et leur dévouement est purement et simplement héroïque. Aucun prêtre des églises civilisées ne pourrait vivre la vie qu'ils sont obligés de mener sans une vocation spéciale. J'espère donc que vous ne permettrez rien contre eux dans votre estimable journal, spécialement provenant de la source en question, sans mon approbation épiscopale."

† ALBERT, O. M. I.,

EVEQUE DE PRINCE-ALBERT.

PRECIEUSES ADHESIONS.

SAINT-BONIFACE, MAN., 29 JUILLET, 1909.

Les prêtres du clergé séculier de l'archidiocèse de Saint-Boniface, exerçant leur ministère dans la Province de Saskatchewan, adhèrent entièrement et de tout cœur à la lettre de protestation du clergé séculier de Prince-Albert, publiée dans *L'Action Sociale* le 14 juillet dernier contre les écrits et les paroles d'un prêtre de la

Saskatchewan, touchant la question scolaire, les missions indiennes et la colonisation

Ces prêtres, réunis à Saint-Boniface pour la retraite annuelle, remercient cordialement leurs confrères de Prince-Albert de leur lettre de protestation et réprovent de leur côté les agissements de celui qui n'a aucune mission pour parler et écrire comme il le fait.

J.-A. Therriault, Montmartre.

Chs. Poirier, Cantal.

D.-L. Nadeau, Souris Valley.

A. Lemieux, Willow Bunch.

A. J. Jansen, Sedley.

J. A. Dufresne, Swift Current.

C. Maillard, Wolseley.

Nap. Poirier, Bellegrade.

A. M. Ferland, St-Antoine.

H. Kugener, Ste-Delphine.

J.-A. Magnan, Gravelbourg.

P. Schor, Cateville.

J. Gaire, Wauchope.

D. Chaveloux, Dumas.

A SAINTE-ANNE DES CHENES.

PELERINAGE ET FETE PAROISSIALE.

La dévotion à sainte Anne, si chère au cœur canadien-français, fleurit au Manitoba. Sainte-Anne des Chênes est le sanctuaire vers lequel se dirigent les pèlerins manitobains. Le 26 juillet, environ sept cents personnes venues de Winnipeg, de St-Boniface et des paroisses environnantes, se pressaient sous les voûtes de l'église de Sainte-Anne, à l'achèvement de l'intérieur de laquelle on travaille actuellement. Plusieurs membres du clergé accompagnaient les pèlerins.

M. le curé Giroux, de Sainte-Anne, chanta une messe solennelle, assisté de MM. les abbés A. Dufresne, missionnaire à Swift-CURRENT, Sask., et Bastien, vicaire à Woodridge, comme diacre et sous-diacre. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Lee, curé de Oakwood, dans le diocèse de Fargo. Le prédicateur rappela en termes éloquents l'origine de la dévotion du peuple canadien-français à sainte Anne et montra comment ce peuple apôtre avait répandu cette dévotion salutaire dans tous les endroits de l'Amérique où il avait émigré. Indiquant la puissance de la grande Thaumaturge, mère de la Vierge Marie, il exhorta les pèlerins à s'adresser à elle avec confiance, à lui exposer leurs besoins particuliers et ceux de la nationalité canadienne-française, signalant parmi ces derniers, l'entente et l'union chez les fils de notre race, le retour à la simplicité et à la pureté de mœurs des ancêtres, et la guerre au luxe ruineux qui envahit les villes et les campagnes.

Après la messe, les pèlerins allèrent prendre le dîner à divers endroits du village, où de nombreuses tables avaient été préparées. Les maisons étaient décorées avec goût et le cher drapeau Carillon-Sacré-Cœur flottait gaiement presque partout.

A trois heures de l'après-midi, les pèlerins se réunirent de nouveau à l'église. M. le curé bénit les objets de piété et récita le chapelet. Ensuite eut lieu la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement, donnée par Mgr Dugas, P. A., v. G., après laquelle le R. P. Grenier, S. J., fit une exhortation et M. l'abbé Lee dit quelques mots en anglais. Mgr Dugas, fit alors vénérer la relique de sainte Anne et ainsi prit fin la cérémonie. Les pèlerins se dirigèrent ensuite vers la gare où les attendait le convoi spécial qui devait les ramener dans leurs foyers.

* * *

Le 26 juillet, les paroissiens avaient laissé l'église à la disposition des pèlerins, mais le dimanche, 1er août, ils célébrèrent la solennité de la fête de sainte Anne avec beaucoup d'éclat et de piété. Il y eut messe solennelle chantée par M. l'abbé J.-A. Beaudry, vicaire, assisté du R. P. Grenier, S. J., et de M. l'abbé Lamy, comme diacre et sous-diacre. Le prédicateur du jour fut le R. P. Grenier, qui depuis de longues années s'intéresse vivement au développement de ce lieu de pèlerinage. Il prêcha à la messe et aux vêpres. Nous regrettons de ne pouvoir que résumer ici en peu de mots ces deux entretiens, remplis de notions historiques et d'excellents conseils.

Après avoir rappelé la dévotion à sainte Anne des premiers missionnaires, notamment de Mgr Provencher et de son premier compagnon, M. l'abbé Dumoulin, qui mourut curé de Sainte-Anne d'Yamachiche, le prédicateur félicita les paroissiens d'être placés sous le patronage immédiat de cette grande sainte et montra l'influence que leur paroisse, comme lieu de pèlerinage, est appelée à exercer dans tout le Manitoba. En retraçant l'histoire de la découverte de l'Ouest et l'établissement de l'Eglise dans nos immenses plaines, il rendit un juste tribut d'éloges aux Métis français, compagnons indispensables et interprètes dévoués des premiers missionnaires. Puis, s'inspirant des leçons de l'histoire, il mit ses auditeurs en garde contre le découragement concernant l'avenir de notre race dans cette partie du pays. Il compara notre situation à celle des 65 000 colons ruinés de 1760, dont les descendants, après un siècle et demi, sont plus de trois millions. Cette multiplication prodigieuse tient du miracle et ne s'explique que par une bénédiction toute spéciale de Dieu. Vivons de manière à ne pas perdre cette précieuse protection, imitons la belle simplicité de mœurs de nos pères, bannissons les extravagances du luxe et pratiquons la sobriété. Attachons-nous au sol et cultivons-le avec amour. Par-dessus tout, unissons-nous sur le terrain catholique, et, de concert avec les autres races catholiques, qui luttent elles aussi pour leur foi et leur langue, nous résisterons victorieusement à l'anglicisation et nous reconquerrons les droits sacrés dont on nous a injustement dépouillés.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES.

Par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, ont été nommés:

M. l'abbé J. Joubert, directeur du Petit Séminaire de Saint-Boniface.

M. l'abbé H. Hogue, curé de Starbuck, Man.

M. l'abbé C. Deshaies, curé de St-Lazare, Man.

M. l'abbé J. E. Derome, curé de Selkirk, Man.

M. l'abbé A. Metzger, vicaire à Montmartre, Sask.

M. l'abbé D. Chaveloux, vicaire à St-Jean-Baptiste, Man.

M. l'abbé Richard, vicaire à l'Immaculée-Conception de Winnipeg.

M. l'abbé E. A. Chamberland, missionnaire auxiliaire de M. l'abbé J.-A. Dufresne, dans la région de Swift Current et de Gull Lake, Sask.

L'UNION METISSE ST-JOSEPH DE MANITOBA.

Le 14 juillet dernier, l'*Union métisse St-Joseph de Manitoba* célébrait avec éclat à St-Vital sa fête nationale annuelle. La journée commença par l'assistance à la sainte Messe célébrée par le chapelain de l'*Union*, M. l'abbé A. Duplessis, qui prononça le sermon de circonstance. Le midi il y eut grand banquet pendant lequel plusieurs orateurs adressèrent la parole. M. Roger Goulet, président de l'*Union*, présenta à M. le Chapelain une magnifique adresse dont nous détachons la fière déclaration suivante, concernant la situation scolaire:

“ M. le Chapelain, cette plaie si vive au cœur de notre peuple n'est pas encore fermée et nous tenons à protester hautement contre la situation scolaire au Manitoba.

“ En même temps que nous vous demandons de transmettre aux autorités diocésaines l'expression de notre attachement pour notre Eglise et nos traditions nationales, nous vous prions de leur dire que le peuple métis marchant sur les traces de ses pères, morts pour le soutien de nos causes sacrées, saura encore les défendre à la voix et sous la direction de ses chefs ecclésiastiques. Nous tenons à dire hautement notre attachement à la langue française et à nier, de la manière la plus énergique, les déclarations qui veulent faire de nous une population prête à aider nos persécuteurs.

“ Nous refusons de faire partie d'une prétendue majorité, que des esprits par trop ambitieux, veulent établir en agglomérant toutes les nations étrangères pour en former un tout hostile à notre nationalité.

“ Dans ces sentiments puissions-nous inspirer la confiance chez ceux qui doivent diriger les forces catholiques et françaises pour le triomphe de nos droits. ”

CENTRES FRANÇAIS DANS LE DIOCESE DE ST-BONIFACE
EN 1909.

1 La cathédrale. 2 Bourassa, (via Weyburn) Sask. 3 Bruxelles, Man. 4 St-Adolphe, Man. 5 Elie, Man. 6 Fannystelle, Man. 7 Forget, Sask. 8 Tessier, Sask. 9 Grande-Clairière, Man. 10 Ile des Chênes, Man. 11 Keewatin, Ont. 12 Vannes, Man. 13 La Salle, Mar. 14 Laurier, Man. 15 Lorette, Man. 16 Makinac, Man. 17 Mariapolis, Man. 18 Montmartre, Sask. 19 Notre-Dame de Lourdes, Man. 20 Notre-Dame du Chemin, (Pine Wood) Ont. 21 St-Adélard, Mon. 22 Ste-Agathe, Man. 23 St-Alphonse, Man. 24 Ste-Amélie, Man. 25 Ste-Anne des Chênes, Man. 26 St Antoine d'Aubigny, Man. 27 St-Antoine des Prairies, Sask. 28 St-Charles, Man. 29 St-Daniel ou Haywood, Man. 30 Ste-Delphine, Sask. 31 Ste-Elisabeth, Man. 32 Ste-Eustache, Man. 33 St-Félix de Dunrae, Man. 34 St-François-Xavier, Man. 35 St-Georges de Chateauguay, Man. 36 St-Hubert, Sask. 37 St-Jean-Baptiste, Man. 38 St-Joachim de La Broquerie, Man. 39 St-Joseph, Man. 40 St-Laurent, Man. 41 St-Lazare, Man. 42 St-Léon, Man. 43 St-Malo, Man. 44 St-Maurice, Sask. 45 St-Norbert, Man. 46 St-Pie de Letellier, Man. 47 St-Pierre-Jolys, Man. 48 St-Raphaël, Sask. 49 Ste-Rose du Lac, Man. 50 Starbuck, Man. 51 Thibeaultville, Man. 52 Wauchope, Sask. 53 St-Ignace des Saules, (Willow Bunch) Sask. 54 Wolsely, Sask. 55 Woodridge, Man. 56 Sacré-Cœur de Winnipeg. 57 Villeroy, Sask. 58 Dumas, Sask. 59 Scmmerset, Man. 60 Notre-Dame d'Auvergne, Sask. 61 Gravelbourg, Sask. 62 Meyronne, Sask.

Tous ces centres français, à l'exception de St-Adélard, vacant pour le moment, possèdent un ou plusieurs prêtres résidents.

Kenora, Ont., Lac des Chênes, Man., St-François de Sales, (Murphy) Sask., Qu'Appelle, (Lebret) Sask., Selkirk, Man., Rivière La Pluie, (Rainy River) Ont. et la station de Qu'Appelle, Sask. sont des centres mixtes, en partie français.

Bonsécours, Sask., Ste-Geneviève, Man., Lac Pelletier, Sask., Lafèche, Sask., Les Cyprès, Sask., Courval, Sask., Mazerod, Sask., et plusieurs autres missions, desservies par des prêtres attachés àux endroits ci-dessus mentionnés, sont des centres français en formation.

MANUEL DU CITOYEN CATHOLIQUE.

Ouvrage spécialement recommandé par NN. SS. les Evêques de la province de Québec. 4e édition, St-Boniface, 1909.

La nouvelle édition du *Manuel du Citoyen Catholique* reçoit partout un excellent accueil. Nous nous contentons de reproduire ici les deux appréciations suivantes :

“ Ce nous est une grande joie, écrit *La Semaine Religieuse* de Québec, de voir rééditer cet utile *Manuel*, que rédigèrent en 1881, à la demande de nos Evêques, les RR. PP. Oblats de l'Université d'Ottawa. Et comme on a bien fait de laisser en tête de l'ouvrage la sage et touchante Lettre d'approbation par laquelle notre Evêque l'a recommandé à la jeunesse instruite. Ce petit traité d'écclésiologie politique n'a rien perdu de son intérêt et de son utilité, et il fera encore beaucoup de bien. Nous soupçonnons que sa réédition a été inspirée par Mgr l'Archevêque de St-Boniface, qui aura de la sorte rendu un nouveau et grand service à la bonne cause.”

De son côté, S. G. Mgr Archembeault, évêque de Joliette, écrit à S. G. Mgr l'Archevêque: “ Je remercie Votre Grandeur de m'avoir adressé un exemplaire du *Manuel du Citoyen Catholique*. Ce livre devrait être entre les mains de tous les membres de la classe dirigeante. Les principes et les enseignements qu'il renferme sont si peu connus de nos jours ! ”

Nous formons le vœu que ce petit livre se répande spécialement parmi les élèves des classes supérieures de nos collèges.

Ce *Manuel* est en vente dans les principales librairies. On peut se le procurer en s'adressant au directeur des *Cloches*. Prix: 10 centins, franco. \$1.00 la douzaine. Conditions spéciales au cent.

LES MISSIONNAIRES OBLATES DU S.-C. ET DE M.-I.

VÊTURE ET PROFESSION. DEPART DES PREMIÈRES MISSIONNAIRES.

Le 16 juillet, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, S. G. Mgr l'Archevêque a présidé une cérémonie de vêtiture et de profession à la Maison-Chapelle de Saint-Boniface. Plusieurs membres du clergé étaient présents. M. l'abbé Prud'homme donna le sermon de circonstance.

Les Rdes Sœurs Marie St-Philippe, née Estelle Talbot, de Somersworth, N. H., et Marie Jeanne de Chantal, née Julia Wiseman, de Montréal, revêtirent le saint habit et les Rdes Sœurs Marie Agnès, née May Johnson, originaire d'Angleterre et venue de Montréal, Marie du Sacré-Cœur, née Marie Gerlach, originaire d'Autriche et venue de Régina, Sask., Marie Ste-Thérèse, née Anna Gauthier, de St-Raphaël, Sask., et Marie St-Jean, née Aurize Pélouquin, de St-Jean-Baptiste, Man., prononcèrent leurs premiers vœux.

Le soir du même jour à 7½ h., eut lieu une autre cérémonie très touchante: celle du départ des premières missionnaires pour la mission indienne du Lac Lacroix (Cross Lake), district de Keewatin. Après la bénédiction du Très Saint Sacrement, S. G. Mgr l'Archevêque fit une allocution émue et toute paternelle, développant le texte: *Ignem veni mittere in terram et quid volo nisi ut accendatur?* Sa

Grandeur dit ses craintes et ses espérances. Ses craintes, en voyant ces jeunes missionnaires si pauvres et si petites aller vers de plus pauvres et de plus petits. Ses espérances, car le Seigneur se plaît à choisir les humbles pour confondre les forts et ce qui est folie aux yeux du monde est sagesse au point de vue surnaturel. La confiance en Dieu triomphe de tous les obstacles.

Après cette allocution et la récitation des prières de l'itinéraire, les quatre missionnaires: Sœur Marguerite-Marie, pro-directrice, Sœur Marie Estelle, Sœur Marie St-Paul et Sœur Marie Argèle de Mérici, encore novice, vinrent se mettre à genoux près de l'autel et S. G. Mgr l'Archevêque leur donna leur mission officielle en ces termes:

"Allez, mes chères filles, vers les brebis en perdition de la maison d'Israel, vers ces chères âmes qui ont été achetées à un si grand prix et au salut desquelles vous devez coopérer de toutes vos forces par vos prières, votre dévouement sans borne et une vie d'abnégation continuelle. Que les puissances ennemies soient écartées de votre chemin et que l'Ange du Seigneur vous accompagne durant votre voyage, afin que vous arriviez en paix et avec joie, saines et sauvées, à votre destination. Le Divin Jésus, qui s'est fatigué en allant à la recherche des âmes, sera votre lumière, votre force et votre consolation! Il ne vous abandonnera jamais. Allez donc avec confiance là où Il vous appelle et sachez que vous serez d'autant plus près de Lui que vous serez plus éloignées de ceux qui vous sont chers. Recevez maintenant une bénédiction qui féconde votre œuvre, vos travaux et vous obtienne une riche moisson de mérites pour le ciel."

Les missionnaires se prosternèrent et Monseigneur, mître en tête et crosse en main, les bénit. De la chapelle les Sœurs se rendirent à la salle de communauté, et toutes, en commençant par la Rde Sœur Directrice, baisèrent les pieds de celles qui devaient partir.

Le départ s'est effectué le lundi, 19 juillet. Le R. P. Bonald, o. m. i., fondateur et supérieur de la mission du lac Lacroix, le R. P. Magnan, o. m. i., provincial, le R. P. Lecoq, o. m. i., le R. F. Gauthier, o. m. i., la Rde Sœur St-Viateur, directrice générale, et Sœur Alice Beaupré, postulante, accompagnent les missionnaires et vont assister et aider à leur installation.

A tous nous souhaitons heureux voyage et nous offrons nos meilleurs vœux de succès aux généreuses missionnaires qui, les premières de leur jeune congrégation, ont été choisies pour aller se dévouer au milieu des Indiens.

— M. J.-L. Côté a été élu député d'Athabaska, au parlement de l'Alberta. C'est le troisième député canadien-français dans cette province.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION.

Selkirk. — Monseigneur y a trouvé une église restaurée au dedans et au dehors et une population bien religieuse. L'adresse en anglais lue par M. Stainger était remplie de sentiments respirant la plus délicate piété filiale. L'adresse française de M. O. Bédard était remarquable par ses idées élevées: l'allusion à la cathédrale, au jeune Maillet entré chez les Jésuites et à Delle Bédard entrée chez les Missionnaires Oblates. — 6 confirmés.

Elie. — Les paroissiens se rendirent en procession de la gare à l'église où il y eut présentation d'une adresse française et d'une adresse anglaise. — Jolie séance donnée par les élèves des Sœurs de N.-D. des Missions. — 45 confirmés.

St-Eustache. — Réception cordiale comme toujours. Belle adresse par M. Belcourt au nom des paroissiens. La séance donnée par les élèves du couvent fait beaucoup d'honneur aux Sœurs de N.-D. des Missions. Un drame en trois actes, intitulé: *Fabiola*, fut très bien rendu. — 89 confirmés.

St-François-Xavier. — Réception très solennelle. Quarante voitures. Arcs de triomphe, balises, drapeaux. Courte réception au couvent des Sœurs Grises, où une séance avait été préparée, mais à laquelle il fallut renoncer faute de temps. Nous détachons le passage suivant de l'adresse présentée par les élèves:

“ Permettez-nous, Monseigneur, d'évoquer en ce jour l'inoubliable et cher souvenir de Votre Vénéré Prédécesseur, le Grand et Bien-Aimé Archevêque Monseigneur Taché, qui, à pareil jour, (22 juin,) avant de monter au ciel, vous transmettait, pour le garder, le Dépôt, cher à son cœur. Elles se comptent déjà nombreuses, Monseigneur, les années de Votre Episcopat; elles se comptent, remplies d'un travail aussi inlassable que dévoué, mais surtout par des prodiges se surpassant les uns les autres.” — 54 confirmés.

St-Charles. — 23 juin à 3 h. p. m., confirmation de 29 enfants. M. Louis Lafêche lut, au nom des paroissiens, une adresse très bien faite dont nous citons la fin:

“ Par une coïncidence agréable, au moment où nous Vous exprimons nos sentiments religieux, il nous semble entendre la cloche qui sonne les premières Vêpres de notre fête nationale, la Saint-Jean-Baptiste.

“ Religion et patrie, ciel et terre, âme et corps! ces choses, en apparence si différentes, s'harmonisent bien pour contribuer à notre bonheur et à notre prospérité.

“ Nous, les descendants des pionniers de ce pays, nous sommes canadiens parce que nous sommes catholiques et nous serons catholiques aussi longtemps que nous serons canadiens.

Si, dans cette Province, nous voulions chercher le champion de

notre nationalité, de notre langue et de nos écoles, nous aurions qu'à nous tourner vers vous, Monseigneur, et à vous dire: "Vous êtes notre homme."

"Qui, plus que Votre Grandeur, a combattu pour nos écoles, notre langue et nos droits ?

"Permettez-nous en cette circonstance de vous en exprimer notre reconnaissance et notre appréciation."

A 4 h. distribution des prix au couvent des Missionnaires Oblats. Touchante adresse, jolis chants.

St-Laurent. — Le 25 juin Monseigneur se rendit à St-Laurent et le lendemain alla visiter la mission de l'Île de Pierre, où il fut reçu avec des démonstrations extraordinaires: arcs de triomphe en feuillage, cavalcade, suite de voitures, drapeaux. M. Louis Flamand reçut Sa Grandeur chez lui. La chapelle a été complètement restaurée. Dans leur adresse, les paroissiens ont exprimé le désir d'avoir une desserte plus fréquente et même un prêtre résident. — 23 confirmés. — Le dimanche eut lieu la visite pastorale de la paroisse de St-Laurent et 102 personnes, enfants et adultes, furent confirmés. Les Missionnaires Franciscaines de Marie ont bâti une addition considérable à leur couvent et rendent de grands services à la paroisse en dirigeant deux écoles et un pensionnat.

Vannes. — 29 juin. La population reçut Monseigneur avec beaucoup de foi et tout l'éclat possible. Le missionnaire résident, M. l'abbé Labbé, a fait transporter la chapelle sur un nouveau terrain donné par M. Bazinet. Il a aussi, grâce à la générosité de M. Larocque, bâti un petit presbytère à deux étages. — 16 confirmés.

Monseigneur a aussi réglé qu'une nouvelle colonie, située à 30 milles de Vannes et appelée Washo, serait desservie par M. l'abbé Labbé, moyennant certaines conditions.

Portage la Prairie. — 4 juillet. — 30 confirmés. Monseigneur a demandé aux paroissiens de prélever un fonds pour la construction d'une église et de voir à ce qui peut être fait pour établir une école. Dans sa magnifique adresse M. l'abbé Arsenault, curé, a fait allusion aux Polonais et aux Ruthènes de sa paroisse et des mesures ont été prises pour qu'ils aient messe et sermon un dimanche par mois.

Fort Francis. — 11 juillet. Visite pastorale et confirmation de 29 personnes après la grand'messe du dimanche. Dans l'après-midi, visite à la réserve indienne de Couthichim. Réception cordiale. Monseigneur parle en anglais et le R. P. Kalmès, O. M. I., l'interprète en sauteux. 32 confirmés, enfants de l'école-pensionnat et la vieille sauge Praxèdes, âgée de 85 ans, convertie par les Religieuses. Dans la soirée, rénovation des promesses du baptême et engagement de tempérance (pledge) par les enfants confirmés dans l'église de Fort Francis, Ont. Consécration à la Ste Vierge. Bénédiction du

T. S. Sacrement. Adresse des enfants de l'école catholique séparée, présentation d'un bouquet et d'une bourse pour la cathédrale.

Pine Wood. — 12 juillet. En l'absence du curé, M. l'abbé Metzger était venu préparer la visite pastorale et il avait reçu l'aide de M. l'abbé St-Amand, ancien curé. M. l'abbé Metzger présenta une splendide adresse à Monseigneur. — 34 confirmés.

Rainy River. — 13 juillet. Depuis la dernière visite une église nouvelle a été construite et de magnifiques vêtements sacerdotaux ont été achetés. A l'arrivée de Monseigneur, M. l'abbé Deslandes, curé, lui présenta une adresse tout apostolique, indiquant ce qu'il y avait de répréhensible aussi bien que ce qu'il y avait de bon dans la paroisse. 67 personnes, enfants et adultes, furent confirmés, parmi lesquelles plusieurs venues de Beaudette et Warrick, États-Unis, avec la permission de leur évêque. Après la confirmation, un petit garçon de l'école catholique séparée lut une adresse et une petite fille présenta un bouquet et un chèque. Monseigneur loua la sollicitude du zélé curé et le bon vouloir des paroissiens. Il recommanda aux fidèles de continuer à travailler avec zèle et entente parfaite pour l'église et l'école. Il félicita les hommes et les jeunes gens de s'organiser comme ils le font en entrant dans la C. M. B. A. et en formant un *Club Catholique*, et les dames de leur empressement à aider leur dévoué pasteur. — Banquet en l'honneur de Monseigneur organisé par les dames.

Woodridge. — 14 juillet. Nouvelle église et nouveau presbytère. Adresse par M. R. Guilbeault, au nom de la paroisse, dans laquelle il a exposé les épreuves subies, ainsi que les craintes et les espérances pour l'avenir. Monseigneur loua le dévouement de M. l'abbé Bazin, curé, et exprima le désir ardent de voir l'œuvre paroissiale, si chère à son cœur, survivre à l'épreuve, se développer et grandir. — 42 confirmés.

VEGREVILLE, ALTA.

Nous avons le plaisir de publier aujourd'hui un intéressant article dû à la plume du R. P. Augustin Bernier. Cet article montre que la paroisse de Vegreville a marché à pas de géant dans la voie de tous les progrès et nous en félicitons ce digne prêtre, dont St-Boniface est fier.

L'exposé si clair, si juste et si candide de la situation scolaire montre que dans l'Alberta l'instruction religieuse et l'enseignement du français sont malmenés, quoiqu'en dise un certain abbé optimiste, qui a réglé toute cette question ! Les catholiques doivent être *en minorité* pour jouir de ce qui leur reste des droits consacrés autrefois par la constitution de 1874, et dont une partie seulement leur a été sauvegardée par la nouvelle constitution de 1905.

Honneur aux vaillants qui ne perdent pas courage et qui préparent l'avenir en tirant avantage de la situation actuelle et du bon vouloir du Gouvernement !

PAROISSE DE ST-MARTIN, VEGREVILLE, ALBERTA.

En 1903, Sa Grandeur Mgr Legal, évêque de St-Albert, venait en personne établir un prêtre résident, le R. P. A. Bernier, dans une petite mission à 4 milles au nord de la ville actuelle de Végreville. Il fallait alors trois jours de voyage depuis St-Albert pour atteindre ce petit poste éloigné dans les prairies. Au mois d'octobre 1904, un autre prêtre, le P. G. Garnier, venait rejoindre le P. Bernier. Les deux missionnaires construisirent alors une petite église, sous le vocable de saint Martin et organisèrent quelques postes de missions à 40 milles à la ronde. Le groupe de catholiques formant alors la mission de St-Martin se composait d'une vingtaine de familles. Les autres groupes variaient de dix à vingt familles.

En 1905, la construction du chemin de fer C. N. R. vint changer complètement l'état des choses. Dès que l'emplacement de la gare fut fixé on vit surgir une ville et on lui donna le nom de Végreville, nom que portait déjà la première mission. Le nom de Végreville avait été donné par M. l'abbé Morin en l'honneur du R. P. Végreville, l'un des plus anciens missionnaires Oblats du N.-O. Le Père Végreville est mort en 1903 au Lac Ste-Anne et son corps a été transporté à St-Albert. Il n'a jamais eu le plaisir de voir la colonie qui porte son nom.

Lorsqu'il fut bien sûr que la nouvelle ville allait prendre de l'extension, Mgr Legal jugea qu'il fallait transporter le centre de la mission de St-Martin dans la nouvelle ville. Les Pères construisirent alors, en 1906, une maison-chapelle dont le bas servait de résidence aux missionnaires et le haut, d'église, mais aussitôt que construite la chapelle se trouva trop petite, et il fallut construire une église. Cette église relativement grande fut bénite le 16 décembre par S. G. Mgr Legal. Dès lors la maison-chapelle devint un couvent provisoire sous la direction des Filles de la Providence, de St-Brieuc, venant du diocèse de Prince-Albert. Nous reparlerons du couvent en parlant de l'école.

L'église actuelle de St-Martin est en planches sur un solage de pierre, elle mesure 80 x 30 et possède une sacristie. Son clocher, qui a 80 pieds de haut, est surmonté d'une belle croix, c'est la plus grande et la plus belle de la ville. L'extérieur est peinturé en blanc, mais l'intérieur, tout fini en bois fin, n'est pas encore peint. La cloche donnée par M. Aug. Hartman pèse 1 533 livres; elle est de la Cie Meneely. Elle fut bénite par Mgr Legal le jour même où nous avions l'honneur d'avoir la visite de Mgr Pascal, évêque de Prince-

Albert. Mgr Pascal fut alors invité par Mgr Legal à donner la confirmation. Bon nombre de prêtres étaient aussi venus à cette solennité qui fut la plus grande que nous ayions eue. Pour décoration intérieure, l'église possède une belle statue du Sacré-Cœur donnée par M. Charlebois, une statue de la Ste Vierge donnée par M. Dumais et un Enfant Jésus donné par les Sœurs Grises de St-Albert. Le chemin de croix a été donné par Father Dowdall, d'Ontario. La plus grande partie des ornements sacerdotaux a été donnée par l'Œuvre Apostolique pour les églises pauvres, de Paris, et par l'Œuvre des Tabernacles des Dames de la Congrégation de Montréal.

En 1907 la paroisse de St-Martin comprenait 49 familles; à la fin de 1908 elle en compte 78. Les autres groupes ont aussi augmenté. Les postes actuellement visités mensuellement par les Pères de Vègreville sont les suivants: Par le R. P. Bernier, les missions de Loydminster et Kitycety sur le c. n. r.; par le P. Maure: l'église de Vermillion sur le c. n. r., l'église de Mont-Carmel sur le g. t. p. et la mission de Holden; par le Père Garnier: l'église de Raufurly sur le c. n. r.

A Vègreville, qui est le centre, différentes œuvres sont en voie de formation. *La Société de l'Adoration Perpétuelle* comprenant une quarantaine de membres, *La Société des Dames de l'autel* s'assemblant tous les premiers vendredis et ayant pour but l'entretien de l'église, *Le Cercle des Jeunes Gens* avec réunion au presbytère deux fois par semaine. Une école du soir est tenue au presbytère trois fois par semaine par le P. Garnier, pour enseigner le français. Ce cours de français est suivi par un bon nombre de jeunes employés de magasins et de bureaux. *Les Enfants de Marie* ont été récemment réunies au couvent.

Tous les dimanches les offices religieux se célèbrent en entier: messe de communion, grand'messe et vêpres. L'instruction se donne tous les dimanches en français et en anglais. Il y a aussi du catéchisme tous les dimanches dans chaque langue, l'un après la messe et l'autre dans l'après-midi. La population catholique étant à peu près également partagée, il y a pour ainsi dire double travail.

LE COUVENT.

Au mois de décembre 1906 Les Filles de la Providence de St-Brienc, France, qui avaient déjà cinq maisons dans le diocèse de Prince-Albert, acceptèrent de venir commencer un établissement à Vègreville. Trois d'entre elles, Mère St-Adélaïde Sœur Madeleine et Sœur St-Léonard, arrivaient à Vègreville deux jours avant la bénédiction de la nouvelle église. Leur premier couvent fut la maison-chapelle devenue libre. Mais après quelques mois la maison se trouva

trop petite et l'on dut songer à construire un grand couvent. Le nouveau couvent, mesurant 50 x 60 à trois étages avec soubassement, fut construit en 1907, et ouvert en janvier 1908. Le personnel du couvent fut augmenté suivant les nouvelles exigences. Il y a aujourd'hui onze Sœurs, dont deux font la classe en anglais et le catéchisme tous les jours, deux autres font la classe en français ainsi que le catéchisme, dans la même langue. Deux sont occupées aux leçons de piano, d'harmonium et de chant, deux autres aux travaux et aux classes d'aiguilles, de broderie, de tricotage, etc.

Toutes les classes et les travaux de la maison sont faits par les Sœurs elles-mêmes. Le Pensionnat commencé avec deux enfants en 1907 a aujourd'hui 23 pensionnaires.

La fête patronale du Pensionnat est l'Immaculée-Conception.

L'ÉCOLE SÉPARÉE.

Dès l'arrivée des Sœurs nous nous sommes occupés d'organiser ce que nous sommes convenu d'appeler une école séparée Catholique Romaine, bien que ce dernier titre disparaisse des documents officiels:

Les écoles séparées sont en principe des écoles publiques que, grâce à certaines dispositions favorables de la loi et au bon vouloir des gouvernants, nous tâchons de rendre aussi catholiques que possible.

D'après les lois de l'Alberta toutes les écoles publiques ou séparées sont sous le contrôle absolu du Gouvernement, et les Inspecteurs, tous protestants, visitent indistinctement avec la même autorité et suivant les mêmes règles toutes les écoles.

Les livres sont tous les mêmes que ceux des écoles publiques. Toutes les classes doivent être faites en anglais, mais il est permis d'y ajouter un cours élémentaire en français. L'instruction religieuse est reléguée à la fin de la classe et facultative. Comme on le voit nous sommes loin de l'école catholique telle qu'elle devrait être et telle que nous la désirons. Néanmoins, à côté de ces inconvénients substantiels et par conséquent très graves et inquiétants, il y a dans la loi, pour les commissaires, les taxes et les instituteurs, des dispositions favorables dont nous devons savoir nous servir. Après réserves faites pour l'enseignement religieux et le français, ce qui est capital, nous devons reconnaître que les méthodes pédagogiques employées sont bonnes, et exigent de la part des maîtres de fortes études et donnent de bons résultats chez les élèves. Mais la raison principale qui doit nous engager à établir des écoles séparées, partout où nous le pouvons, c'est-à-dire là où les catholiques sont en minorité, c'est l'avantage de grouper les catholiques. En effet, quand une école catholique séparée est légalement organisée, les catholiques ont le seul droit de vote pour l'élection des commissaires, qui doivent être

catholiques, et qui comme tels engagent des maîtres ou maîtresses catholiques, s'ils sont diplômés. De plus les enfants qui fréquentent ces écoles sont catholiques. C'est là un avantage incontestable. Au point de vue matériel, toutes les taxes scolaires des catholiques vont exclusivement au soutien de l'école séparée, et nous recevons la même allocation du Gouvernement que toutes les écoles publiques.

Le meilleur moyen de tirer avantage de la loi est, ce nous semble, l'union d'un couvent pensionnat et de l'école légale. Le couvent par son personnel consacré à Dieu pour l'éducation, introduit dans la vie des enfants l'atmosphère catholique qui manque dans l'école légale. Tous les enfants du pensionnat et de l'arrondissement scolaire étant continuellement sous la surveillance et la direction des Sœurs se trouvent sous une influence qui comble les lacunes de la loi. Voilà pourquoi partout où nous avons des couvents nous essayons d'avoir en même temps une école séparée; à Forget et à St-Hubert, Sask., on n'y a pas encore réussi.

L'union des deux nous donne, grâce au travail et au dévouement de nos Religieuses, des écoles ne craignant aucune comparaison avec les écoles publiques au point de vue des études.

L'école séparée de St-Martin à Vègreville fut ouverte pour la première fois le 21 janvier 1907 avec 13 enfants. Au mois de janvier 1908 à la rentrée, il y en avait 35 et à la rentrée du mois d'août 43. Jusqu'à cette dernière date, nous n'avions qu'une maîtresse diplômée. Au mois d'août une seconde fut engagée et l'école divisée en deux sections différentes. Au mois de janvier 1909 nous avions 55 élèves, dont 33 pensionnaires au couvent.

Pour arriver au résultat de 5 églises bâties en l'espace de cinq ans, un grand couvent et deux presbytères, il a fallu bien du travail, sacrifices et de la générosité de la part des populations nouvellement arrivées et par conséquent dans les difficultés du commerce. Il a donc fallu emprunter de fortes sommes et pour cela donner des garanties sur les propriétés et les constructeurs. Tout ce que nous pouvons faire pour le présent est d'équilibrer à peu près les dépenses ordinaires et les intérêts. Cette situation difficile nous met présentement dans l'impossibilité de construire à Vègreville l'hôpital demandé pour toute la population du district, cette œuvre étant cependant absolument nécessaire; nous allons bientôt commencer à réunir les fonds pour pouvoir entreprendre cette importante construction dans le courant de l'année prochaine.

La construction de la nouvelle ligne de chemin de fer de Calgary à Vègreville rend encore plus nécessaire l'hôpital, et nous espérons même qu'elle en facilitera un peu la construction. Le passé nous fait espérer que d'ici à cinq ans nous aurons à Vègreville une forte paroisse, pourvue de toutes les institutions d'instruction et de charité nécessaires.

A. BERNIER.

DING ! DANG ! DONG !

Mgr J. Tiberghien, du diocèse de Cambrai, protonotaire apostolique et chanoine titulaire de St-Jean de Latran, ainsi que M. l'abbé G. Clapin, s. s., supérieur du collège canadien à Rome, ont été les hôtes de l'Archevêché les 3 et 4 août.

— Le 1er août, Mgr Dugas, P. A., V. G., a présidé à la pose de la pierre angulaire de l'église de St-Georges de Chateauguay, Man.

— M. le Chanoine N. Ferland, de l'évêché de Joliette, et MM. les abbés J. Massicotte, D. D., et Ed. Poisson, du diocèse des Trois-Rivières, sont passés à St-Boniface à la fin de juillet. M. l'avocat N. Duplessis, ancien député, accompagnait ces derniers.

— La retraite ecclésiastique a eu lieu du 26 au 31 juillet au collège. Elle a été donnée par le R. P. Filiatrault, s. J., recteur.

— Du 4 au 13 août a eu lieu la retraite du personnel du collège. Le R. P. Grenier, s. J., en a été le prédicateur.

— Le T. R. P. Lejambe, supérieur général des Pères de Tinchebray, Normandie, est passé à St-Boniface le 28 juillet. Il y a douze de ces religieux dans le diocèse de St-Albert.

— La Rde Sœur Lamoureux, supérieure de l'hôpital de St-Boniface, ayant fini son terme d'office, a été remplacée par la Rde Sœur Lupien. C'est une cousine de M. l'abbé Clapin, s. s.

— Le R. P. N. Paré, s. J., de Québec, a prêché la deuxième retraite des Sœurs Grises. La première a été donnée par le R. P. Filiatrault, s. J.

— Le R. P. Meroier, E. M. I. de Cartier, est allé prêcher la retraite des Filles de la Croix à St-Malo. Les bonnes Soeurs de la Puye ont présentement la visite de la T. H. Mère Thérèse-Louise, conseillère générale. Elle est accompagnée de la Rde Mère Marie-Thérèse, supérieure de la maison de Paris. Toutes deux ont visité les huit établissements de leur communauté dans le diocèse.

— Le R. P. J. Paquin, s. J., depuis deux années préfet des études au collège, a été nommé à Port-Arthur, Ont. Les RR. PP. Labelle McCarthy, Messier et Desjardins, s. J., sont partis pour Montréal. Ils sont remplacés par les RR. PP. Cox, Longpré, Fontaine et Goulet, s. J., Le R. P. Recteur remplira la charge de préfet des études.

— Le R. P. Emard, O. M. I., est revenu de la province de Québec et a repris son poste au Sacré-Cœur de Winnipeg.

— M. l'abbé Messier, aumônier de l'hôpital, et M. l'abbé Martin, curé de St-Joseph, sont partis pour Montréal. Le R. P. Blais, O. M. I., remplace M. l'abbé Messier et M. l'abbé Simon garde la cure de St-Joseph.

— Un nouveau canadien-français de l'Ouest, M. Benjamin Prince, de Battleford, Sask., vient d'être nommé sénateur.

— Après les biographies de Mgr Taché, (no 767) et de Mgr Provencher, (862) *Les Contemporains*. (5, rue Bayard, Paris, VIII.) viennent de publier celle de Mgr Grandin, (no 870.) Chacune, avec portrait et 16 pages de texte, se vend au prix de quelques centimes.

— Depuis quelques mois le R. P. Thérien, o. m. i., a placé 458 familles canadiennes-françaises sur l'ancienne réserve de St-Paul des Métis, Alberta.

— Le gouvernement de l'Alberta a fait récemment traduire les lois provinciales en français.

— M. l'abbé J. Caron, curé de la Pointe du Lac, et ancien curé de Regina, Sask., en visite dans l'Ouest, était l'hôte de l'Archevêché la semaine dernière.

— La Rde Sœur Fiset a célébré ses noces de diamant de vie religieuse le 7 août à la Maison Vicariale.

— N'ayant pu nous procurer le texte des importantes résolutions adoptées au Congrès des Allemands de Winnipeg, nous remettons à plus tard le compte-rendu de ce Congrès. Le tout, nous dit-on, sera prochainement publié en brochure.

— Pour éviter les répétitions au cours du bref compte-rendu de la visite pastorale, nous notons une fois pour toutes, que le drapeau Carillon-Sacré-Cœur flottait partout dans les paroisses canadiennes-françaises. — Nous continuerons ce compte-rendu.

R. I. P.

Rde Sœur Marie-Dosithée, (Marie-Rose Hainault,) des SS. NN. de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.

-- Rde Sœur Alice, (Mary Ellen Dunn,) des Sœurs de la Charité, décédée à Montréal.

— Rde Sœur Marcel, (Célanie Marcotte,) des Sœurs Grises de la Croix, décédée à Ottawa.

— Rév. Frère Léon René Cloatre, o. m. i., décédé le 23 avril dans la mission de Cross Lake, district de Keewatin.

— MM. Joseph Lévy, notaire et échevin, et Arthur Prieur, décédés à Montréal. Tous deux étaient des confrères de classe de S. G. Mgr l'Archevêque et le dernier était le frère de M. E. Prieur, de St-Boniface.